

Amortissements & réserves

a) Amortissements obligatoires

La dette communale s'élève à **Fr. 9'649'342.65** au 31.12.2014 contre Fr. 9'915'976.00 au 31.12.2013, soit une diminution de Fr. 266'633.35.

Les amortissements obligatoires comptables, imposés par le service des communes, sont fixés à Fr. 1'357'34.00 (*1,40 % de notre dette*) contre Fr. 612'629.00 en 2013 (*6,00 % de la dette*).

b) Amortissements supplémentaires

Le compte « **990.332.00** » Fr. 1'539'191.45 comprend les écritures suivantes :

- Service de l'eau	Fr. 372'579.00	compensé par 990.490.30
- Service de l'épuration	Fr. 46'923.75	compensé par 990.490.30
- Compte général	Fr. 1'119'688.70	en diminution du bénéfice

Le compte « **990.332.20** » Fr. 1'607'362.25 comprend les écritures suivantes :

- Z.I. Raboud, projet « Nespresso	Fr. 1'607'362.25	Investissements 2014
-----------------------------------	------------------	----------------------

Ce compte « d'amortissement supplémentaire » est compensé par le compte de « prélèvement sur réserve 990.482.00 ». Ces écritures n'influencent donc pas le résultat de fonctionnement.

Service des eaux

Le compte du service des eaux présente un excédent de recettes de
Il est composé de :

- a) Amortissements supplémentaires
- b) Ventes d'eau aux Communes

La dette du service au 31.12.2014 s'élève à **Fr. 751'014.30 (- Fr. 514'452.12).**

La réserve du service des eaux s'élève à **Fr. 555'000.00**

Le cash flow 2014 du service est de **Fr. 480'513.00**

Service de l'épuration

Le compte du service de l'épuration présente un excédent de recettes de **Fr. 46'923.75**

La dette du service au 31.12.2014 est de **Fr. 17'143.05**

La réserve du service de l'épuration totalise **Fr. 1'555'937.70**

Le cash flow 2014 du service est de **Fr. 46'923.75**

Service des ordures ménagères

Le compte des ordures ménagères présente un excédent de recettes de **Fr. 8'923.90**

Le service est financé à raison de **101,58 % (Obligation légale 70 %)**

Le 50 % des recettes au moins doit être financée selon le principe du « pollueur-payeur ». Les recettes du service s'élèvent à Fr. 566'005.70. La taxe aux sacs et les recettes diverses totalisent Fr. 308'510.05, soit le 54,50 %.

Les dispositions légales sont donc respectées.

Evolution du bénéfice / déficit en % des recettes

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Recettes	Fr. 20'195'546.86	Fr. 22'296'660.26	Fr. 22'314'474.14	Fr. 22'623'363.01	Fr. 23'289'075.15
Bénéfice	Fr. 391'953.00	Fr. 1'878'331.12	Fr. 1'017'550.24	Fr. 1'135'683.67	Fr. 1'371'966.55
Marge bénéficiaire	1.94 %	8.42 %	4.56 %	5.01 %	5.89 %

Le schéma ci-dessous permet de déterminer le **degré d'endettement**.

**Intérêts des dettes
Recettes fiscales
(Impôts ordinaires)**

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Intérêts	Fr. 576'903.35	Fr. 531'997.00	Fr. 393'090.00	Fr. 305'352.00	Fr. 213'148.20
Recettes	Fr. 9'992'666.85	Fr. 11'040'289.05	Fr. 10'443'141.10	Fr. 11'034'698.95	Fr. 11'195'040.65
	5.77 %	4.81 %	3.76 %	2.76 %	1.90 %

En dessous de 10 %, l'endettement est à considérer comme faible. La dette n'est cependant pas l'élément clé d'une décision importante d'investissements. Les répercussions engendrées dans les comptes de fonctionnement doivent être analysées attentivement (frais d'exploitation + charges financières).

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT				
Bénéfice / déficit d'exploitation	252'277.85	135'683.67	1'390'031.74	378'331.12
Bénéfice extraordinaire sur ventes de biens immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements obligatoires	135'734.00	612'629.00	592'703.30	843'524.65
Amortissements extraordinaires	1'539'191.45	1'100'545.95	270'116.70	20'024.90
<i>Subtotal</i>	1'927'203.30	1'848'858.62	2'252'851.74	1'241'880.67
Réserves - Service des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves - Service de l'épuration	0.00	134'800.45	145'404.80	83'663.15
Réserves - Investissements	0.00	0.00	0.00	1'500'000.00
Réserves - Mouvement autres réserves	8'942.40	15'877.20	-787'913.00	98'543.60
Total du Cash Flow	1'936'145.70	1'999'536.27	1'610'343.54	2'924'087.42
Investissements nets	2'913'125.05	2'942'314.25	2'526'630.15	137'477.40
RATIO : Cash flow / investissements nets	66.46%	67.96%	63.73%	2126.96%

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT				
Cash Flow	1'936'145.70	1'999'536.27	1'610'343.54	2'924'087.42
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	23'289'075.15	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01
RATIO : Cash flow / revenus cpte fonct.	8.31%	8.84%	7.22%	12.82%

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
3. QUOTITE DES INTERETS				
Intérêts passifs (950.322.00)	213'148.20	305'352.00	393'090.00	531'997.00
Revenus des biens (950.422.00)	-3'421.55	-8'522.65	-14'653.85	-20'206.35
Revenus des biens immobiliers - patr. financ. (940.423.00, 10,40,50,60,70,80,90)	-373'591.00	-360'244.85	-318'577.95	-327'318.80
Charges des bâtiments -patr. financ. (940.312 - 940.314 - 940.318) (Sauf bât. Administratif)	169'021.00	192'175.35	130'438.96	128'247.35
Intérêts nets	5'156.65	128'759.85	190'297.16	312'719.20
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	23'289'075.15	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01
RATIO : Intérêts nets / revenus cpte fonct.	0.02%	0.57%	0.85%	1.37%

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
4. QUOTITE CHARGES FINANCIERES				
Intérêts nets	5'156.65	128'759.85	190'297.16	312'719.20
Amortissements obligatoires	135'734.00	612'629.00	592'703.30	843'524.65
Subtotal Charges financières	140'890.65	741'388.85	783'000.46	1'156'243.85
Revenus totaux du cpte de fonctionnement	23'289'075.15	22'623'363.01	22'314'474.10	22'816'088.01
RATIO : Charges financières / revenus	0.60%	3.28%	3.51%	5.07%

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
5. ENDETTEMENT NET				
Fonds étrangers (selon bilan)	9'649'342.65	9'915'976.00	11'829'600.00	15'221'300.00
Disponibilités (selon bilan)	-4'498'419.82	-5'791'629.99	-7'469'450.42	-10'160'718.88
Prêts (selon bilan)	-7'386'380.00	-7'417'580.00	-9'468'143.00	-1'075'300.00
Immeubles patrimoine financier (selon bilan)	-4'328'706.05	-4'347'506.05	-4'366'306.05	-4'385'106.05
Immeubles non-bâti (selon bilan)	0.00	0.00	0.00	0.00
Total endettement net	-6'564'163.22	-7'640'740.04	-9'474'299.47	-399'824.93
Habitants au 31 décembre	5117	5012	4887	4709
RATIO : Endettement net / Fortune nette / habitants	-1'282.80	-1'524.50	-1'938.65	-84.90

NORMES MOYENNES

CHIFFRES INDICATEURS

	Comptes 2014	Comptes 2013	Comptes 2012	Comptes 2011
1. DEGRE D'AUTOFINANCEMENT	66.46%	67.96%	63.73%	2126.96%
Entre 70 et 100 % . En-dessous de 70 %, il y a forte augmentation de l'endettement.				
2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8.31%	8.84%	7.22%	12.82%
Entre 10 et 20 %. En dessous de 10 %, la capacité est faible.				
3. QUOTITE DES INTERETS	0.02%	0.57%	0.85%	1.37%
Entre 2 et 5 %. Au-dessus de 5 %, c'est le signe d'un lourd endettement.				
4. QUOTITE DE LA CHARGE FINANCIERE	0.60%	3.28%	3.51%	5.07%
Entre 5 et 15 %. Au-dessus, la charge devient difficilement supportable.				
5. ENDETTEMENT NET / FORTUNE NETTE / HABITANT	-1'282.80	-1'524.50	-1'938.65	-84.90
Entre 1'000 et 3'000 francs par habitant. Au-dessus, il y a un gros endettement.				

L'amélioration des comptes 2014 de **Fr. 1'368'344.55** par rapport au budget s'explique comme suit:

CHAP.	COMPTES	BUDGETS	ECARTS	ECARTS EN %
0	ADMINISTRATION	1'772'857.00	-36'347.77	-2.05%
1	ORDRE PUBLIC	295'737.00	-150'089.97	-50.75%
2	ENSEIGNEMENT	6'448'070.00	36'786.88	0.57%
3	CULTURE	979'798.00	-38'710.50	-3.95%
4	SANTE	1'695'092.00	-50'980.05	-3.00%
5	AFF. SOCIALES	2'085'762.00	271'392.03	13.00%
6	COMMUNICATIONS	1'720'133.00	-127'005.25	-7.38%
7	ENVIRONNEMENT	59'291.00	12'908.30	21.77%
8	ECONOMIE	1'000.00	-1'000.00	100.00%
	SUBTOTAL	15'057'740.00	-83'046.33	-0.55%
9	*FINANCES & IMPÔTS	-15'061'362.00	-1'285'298.22	-8.53%
	TOTAL	-3'622.00	-1'368'344.55	-9.08%

***FINANCES & IMPÔTS :**

- a) Amortissements obligatoires
- b) Intérêts des dettes
- c) Amélioration du chapitre « Impôts »

- Fr. 699'266.00
 - Fr. 126'851.80
 Fr. 495'606.00

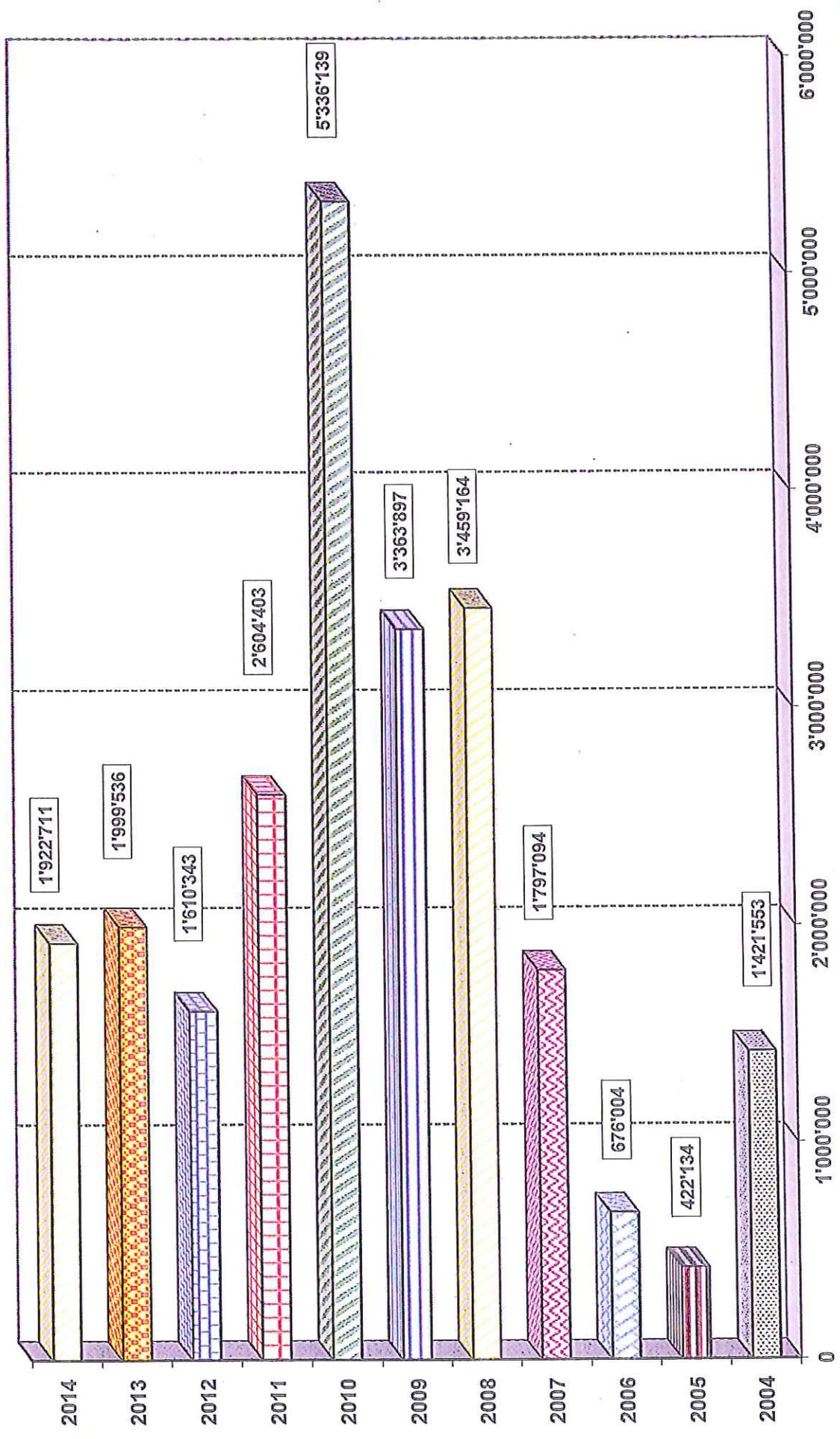
L'exercice 2014 présente le **CASH FLOW** suivant :

-	Bénéfice d'exploitation	Fr. 252'277.85
-	Amortissements obligatoires	Fr. 135'734.00
-	Amortissements supplémentaires	Fr. 1'539'191.45
-	Mouvement des réserves	Fr. -4'492.60
	CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT	Fr. 1'922'710.70

Remarque : Le cash flow correspond aux fonds disponibles en trésorerie.

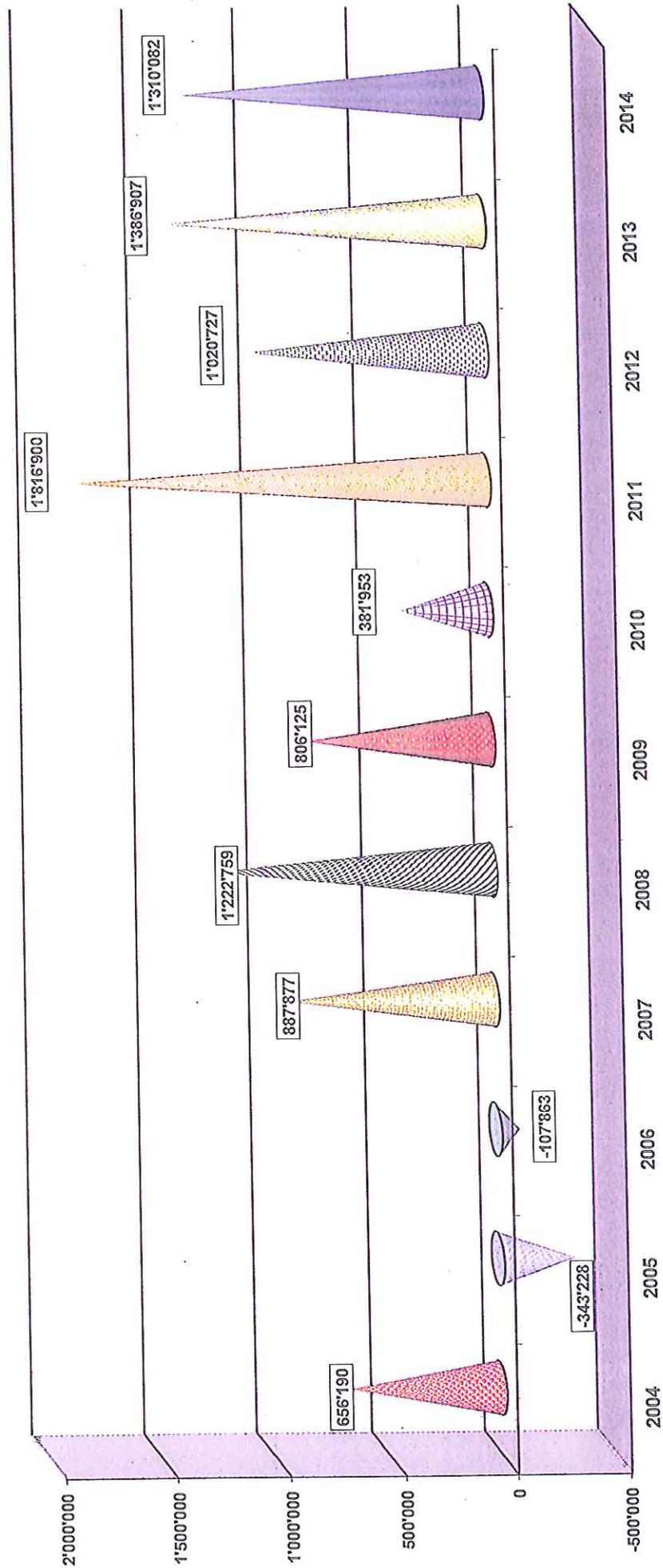
La Loi sur les Communes (art. 87 et 93) et le Règlement d'exécution de cette Loi (art. 52 et 53) imposent l'obligation de payer des amortissements financiers. Cela correspond à des remboursements annuels effectifs de parts d'emprunts. Pour notre collectivité, cette obligation s'élève à Fr. 266'633.00.

CASH FLOW



	2010	2011	2012	2013	2014
Produits	23'460'242.46	22'816'088.01	31'760'154.14	23'269'996.66	24'896'437.40
Charges	23'165'824.13	22'437'756.89	30'370'122.40	23'134'312.99	24'644'159.55
Bénéfice / déficit net	294'418.33	378'331.12	1'390'031.74	135'683.67	252'277.85
+ amortissements obligatoires	874'200.30	670'157.15	415'903.30	422'329.00	0.00
+ eau - amort. oblig.	160'243.20	145'567.50	149'000.00	162'500.00	107'934.00
+ épuration - amort. oblig.	17'728.50	0.00	0.00	0.00	0.00
+ déchetterie - amort. oblig.	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00	9'000.00
+ immeuble - amort. oblig.	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00	18'800.00
- <i>amortiss. Obligat. Légaux</i>	-1'079'972.00	-843'524.65	-592'703.30	-612'629.00	-612'629.00
+ amortissements extraordin.	0.00	0.00	787'049.15	1'000'000.00	2'727'050.95
+ eau - amort. extraordin.	73'291.25	20'024.90	83'067.55	100'545.95	372'579.00
+ épuration - amort. extraordin.	30'000.00	0.00	0.00	0.00	46'923.75
+ versements sur réserves	87'647.80	1'660'263.15	159'082.00	152'814.25	1'1079.00
- prélèvements sur réserves	-103'404.45	-241'719.55	-1'398'503.00	-2'136.60	-1'622'933.85
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MNA)	381'952.93	1'816'899.62	1'020'727.44	1'386'907.27	1'310'081.70
MNA MOYENNE	1'183'313.79				
- impôt gains immobiliers	-47'644.05	-248'135.70	-179'700.20	-246'245.05	-133'233.55
- impôt mutations immobilières	-357'911.05	-431'596.40	-579'349.40	-393'671.00	-620'359.25
- impôt successions & donations	-28'380.45	-26'274.40	-13'185.80	-15'088.00	-58'030.90
M. AUTOFINANC. STRUCTURELLE (MAS)	-51'982.62	1'110'893.12	248'492.04	731'903.22	498'458.00
MAS MOYENNE	507'552.75				

MARGE D'AUTOFINANCEMENT



MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 1'183'313.79
MARGE NETTE D'AUTOFIN. STRUCTURELLE (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 507'552.75
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MA) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 18'000'000.00
CAPACITE D'EMPRUNT SELON (MAS) MOYENNE SUR 5 ANS	CHF 7'600'000.00

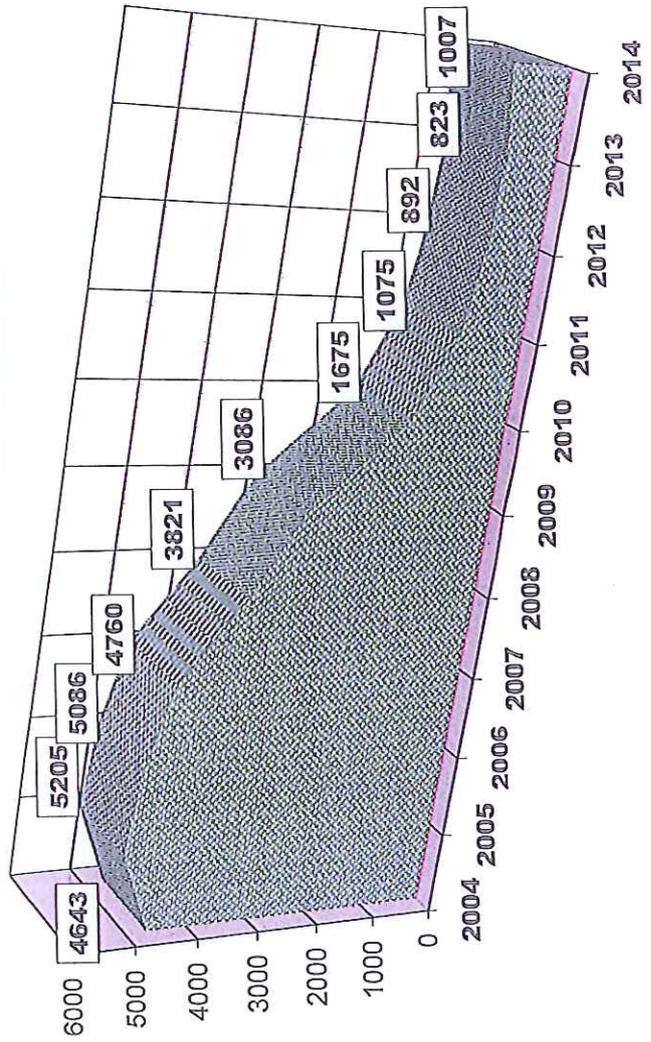
MAS ./ 10 % (frais d'exploitation évent.) x 100

Taux d'intérêt (2,0%) + Taux d'amortiss. (4%)

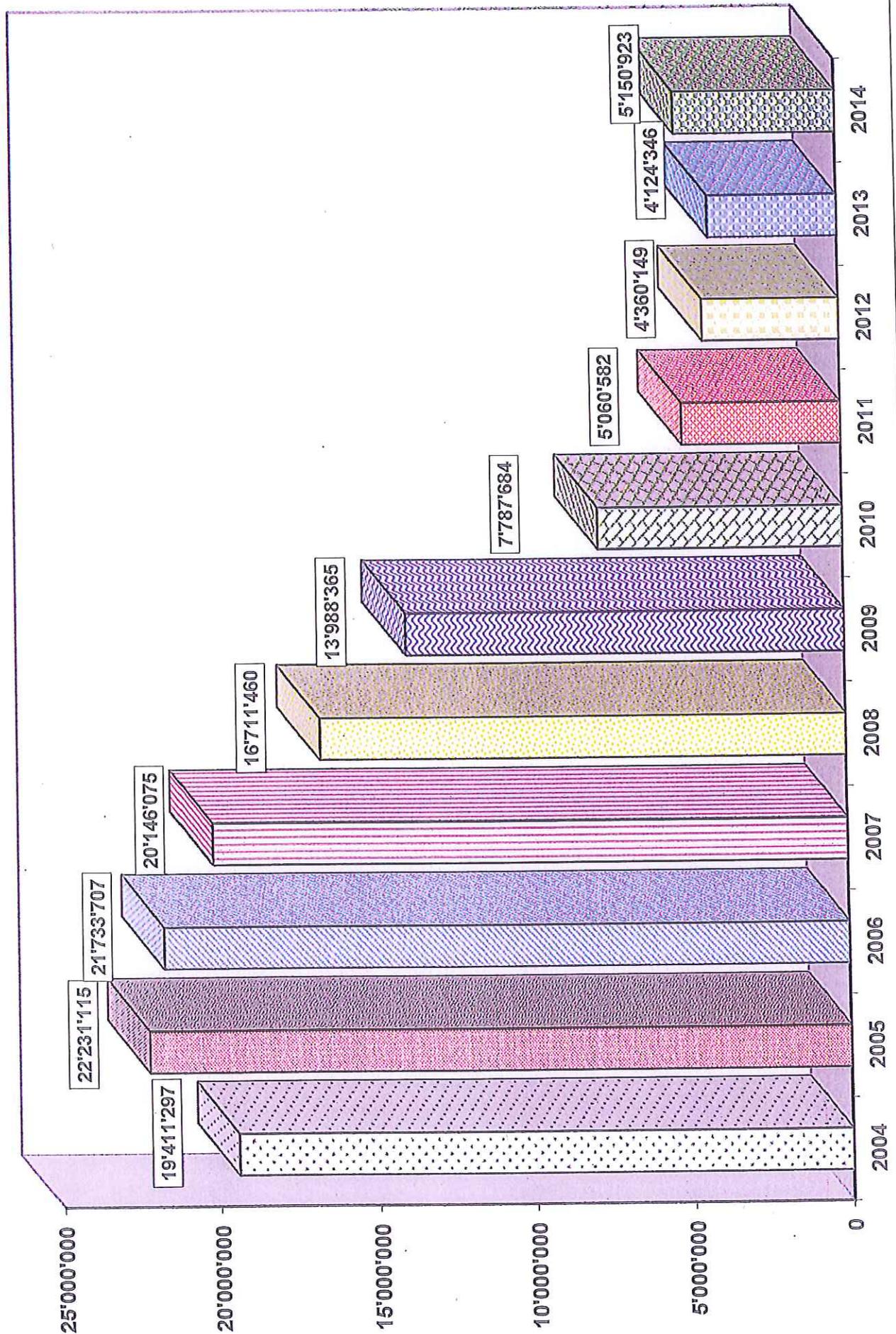
Dette nette

- les emprunts contractés s'éèvent à	Fr.	9'649'342.65
- auxquels il faut déduire les disponibilités	Fr.	4'498'419.82
- faisant ressortir une dette nette de	Fr.	5'150'922.83
soit pour 5'117 habitants au 31.12.2014	Fr.	1'007.00

DETTE NETTE PAR HABITANT



EVOLUTION DE LA DETTE NETTE



EN CONCLUSION:

L'examen des comptes 2014 révèle :

- a) que le résultat des comptes 2014 fait apparaître un bénéfice de fonctionnement de Fr. 252'277.85
- c) que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de Fr. 2'916'125.05
- d) que les amortissements supplémentaires s'élèvent à Fr. 1'119'688.70
- e) que le cash flow de l'exercice atteint Fr. 1'922'710.70
- g) que la dette nette se situe à Fr. 5'150'922.83 ou Fr. 1'007.00 par habitant (+ Fr. 184.00/hab.)
- h) que la marge d'autofinancement (moyenne sur 5 ans) permet le financement de 18 millions d'emprunts
- i) que les engagements en cours (crédits en cours) totalisent Fr. 15'229'331.75
- j) que le bilan présente un capital de Fr. 3'424'715.52.

2. ECONOMIE

Le 27 novembre 2014, la commune a organisé la traditionnelle rencontre des industriels romontois. Cette édition s'est déroulée dans les nouveaux locaux de l'entreprise JNJ Automation à l'impasse de la Maladaire à Romont.

Cette manifestation a réuni une centaine de personnes dont :

- Les représentants de l'économie locale via ses chefs d'entreprise
- Les autorités cantonales représentées par M. le Conseiller d'Etat Béat Vonlanthen, le Directeur de la Promotion Economique M. Mossier et M. Alain Lunghi de l'Association INNOREG FR, la Chambre de Commerce de Fribourg, le Service public de l'emploi
- Les autorités politiques locales, M. le Préfet Willy Schorderet, les Conseillers communaux, le Président du Conseil général M. Valentin Bard ainsi que les membres de la Commission économique et des transports de la Commune de Romont
- La Fédération Patronale et l'Union Patronale du canton de Fribourg
- Les représentants de la RGV et la SICARE
- Etc

Après les discours des autorités cantonales et locales, les participants ont eu l'occasion d'échanger sur la situation économique de Romont, de la Glâne et du canton. Cette rencontre, toujours fort appréciée des participants, leur a donné l'occasion d'étoffer leur réseau de connaissances et relations professionnelles.

Mme Rachel Descloux, travailleuse sociale scolaire et coordinatrice du projet « Transition » qui cible l'intégration de plus de 80% des jeunes dans les mondes professionnels en a profité pour tisser des liens avec les responsables des entreprises présentes à la manifestation.

3. TRANSPORTS

La Commission Transports de la Région Glâne-Veveyse est composée de 17 membres issus principalement des communes et de la députation. La RGV a aussi la chance de pouvoir bénéficier de spécialistes qui mettent leurs connaissances à disposition dans le traitement de cette thématique si pointue. Ces mêmes spécialistes composent le Bureau de la Commission Transports. Nous tenons également à relever la grande disponibilité et la collaboration appréciée des représentants des TPF et des CFF.

En 2014, la Commission s'est réunie à une reprise, alors que le Bureau s'est rencontré 6 fois.

Les spécialistes de la Commission Transports de la RGV sont à disposition des communes pour des questions spécifiques. Ainsi, ils ont été interpellés afin de participer aux réflexions en lien avec la nouvelle ligne de bus du Gibloux, l'introduction d'une boucle sur la ligne de Prez-vers-Siviriez ou la desserte du home de Vuisternens-devant-Romont.

En ce qui concerne la Commune de Romont, en 2014, la Région Glâne-Veveyse a effectué les démarches nécessaires auprès des entreprises des zones industrielles « La Maillarde » et « En Raboud » pour constituer une étude de marché relative à l'implantation d'un nouvel arrêt de bus sur la ligne 20.473 Romont – Ursy, à la hauteur de Tetra Pak. Ce travail a permis de fournir à la Commune de Romont un préavis favorable de la part du Service de la Mobilité du Canton de Fribourg, préavis nécessaire à la poursuite des étapes, désormais entre les mains communales.

Ces mêmes spécialistes se sont également penchés sur les horaires proposés lors de la consultation de la nouvelle offre en transports publics qui entraient en vigueur le 14 décembre 2014. Pas moins de 43 requêtes ont été déposées auprès du Canton de Fribourg.

Suite à une intervention des Préfets du Sud auprès du Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, les districts du Sud participent depuis novembre 2014 à une étude de mobilité sur la desserte fine pour le Sud du Canton. Celle-ci permettra d'analyser les besoins et de redéfinir une offre adaptée en fonction des moyens financiers à disposition. Le résultat de cette étude est attendu dans le courant 2016.

Pour terminer, suite à la publication des revendications de l'Office Fédéral des Transports sur l'organisation ferroviaire à l'horizon 2025/2030, la Région Glâne-Veveyse a défini une stratégie commune avec la Coreb et la Commune d'Oron, également concernées par la gare de Palézieux. De plus, elle a sollicité le soutien du Conseiller aux Etats Christian Levrat et la Conseillère Nationale Valérie Piller-Carrard dont les démarches se prolongeront durant l'année 2015.

Notre participation aux manifestations de OuestRail (Communauté d'intérêt pour la défense de l'offre ferroviaire de la Suisse occidentale) nous permet également d'obtenir des informations précieuses.

Pour la Région Glâne-Veveyse
Véronique Schmoutz-Savoy
Directrice



SECURITE / VOIRIE



1. VOIRIE 2014

Le Service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâches d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestation ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, route et signalisation ;
- travaux de génie-civil courants.

L'entretien de nos arbres, de nos haies et l'embellissement de notre cité sont également des préoccupations distinctes.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés.

Personnel :

L'équipe est formée de MM.

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
LAMMERS	Eric	Ouvrier d'exploitation 50 %
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier

M. Eric Lammers effectue son 50 % comme exploitant de la déchetterie.

M. Hyseni Labintot a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2011 et a terminé sa formation en 2014.

M. Philippe Aeberhard a débuté une formation d'apprenti agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2013.

Pendant les vacances scolaires d'été, 7 étudiants ont été engagés durant une semaine chacun en tant qu'auxiliaire.

Le parc des véhicules :

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

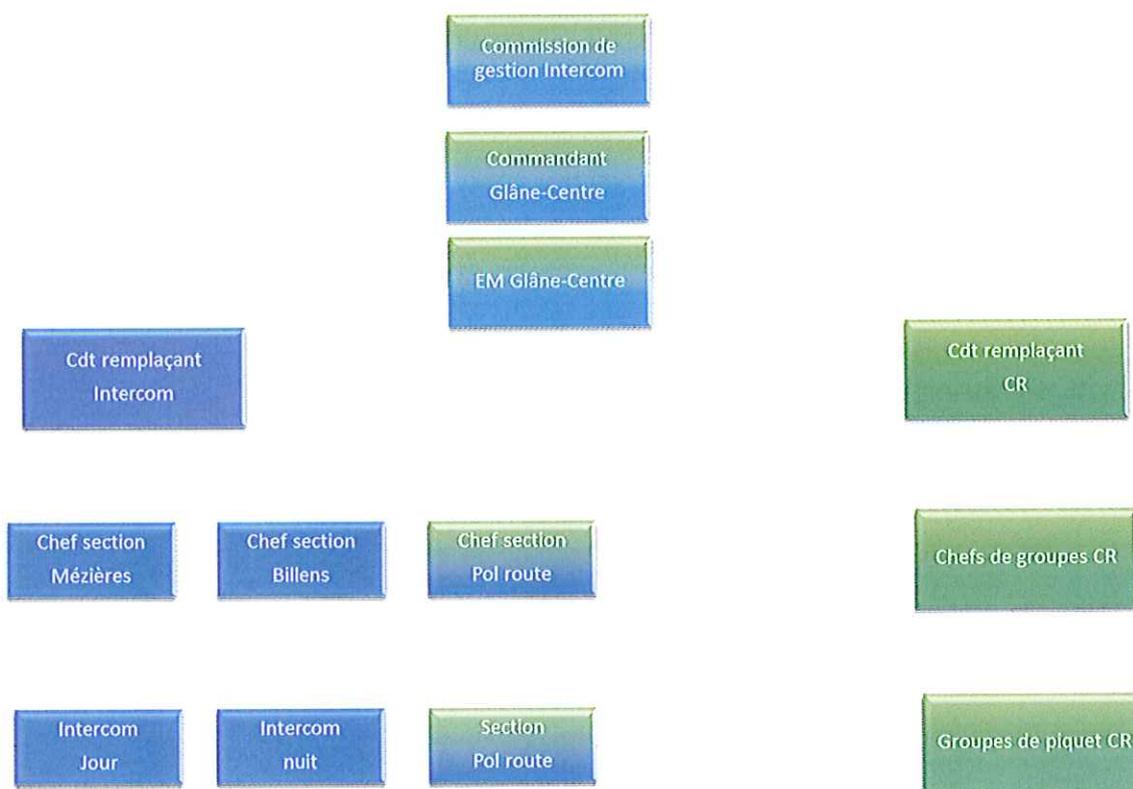
- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003)
équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue ;
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008) ;
- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008)
équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse ;
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011)
équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage ;
- 1 balayeuse MFH (2008) ;
- 1 aspirateur urbain « Gluton » (2009)
appareil électrique utilisé en particulier dans l'intra-muros ;
- 1 déchiqueteuse à branche de 52 CV ;
- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse.

2. SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE

Au 1^{er} janvier 2014 a eu lieu la fusion des Corps de sapeurs-pompiers de Billens-Hennens, Mézières et Romont pour former le CSPI Glâne-Centre.

Organisation :

Ce nouveau corps est structuré de la manière suivante :



La commission de gestion intercom est l'organe politique. Elle est présidée par Mme Marie-Noëlle Huguenot, Conseillère communale à Romont et est composée pour Romont de Messieurs Roger Brodard et Christian Perrier, pour Billens-Hennens de M. Jean-Claude Tella et pour Mézières de M. Raphaël Laederach.

Le commandement du CSPI Glâne-Centre dont fait partie le Centre de renfort est assuré par le Major Philippe Mauron et son EM composé de 15 officiers.

Le Cap Jean-Pierre Codourey assure la fonction de commandant-remplaçant du Centre de renfort alors que le Cap Patrice Demierre de Billens fonctionne comme remplaçant du commandant pour la section intercom.

La section intercommunale est divisée en 3 groupes :

- le groupe jour est composé de 10 personnes ;
- le groupe nuit de 17 personnes ;
- la section Pol route de 5 personnes ;
- le Centre de renfort de 58 personnes.

Le centre de renfort est constitué de :

- 14 officiers chef d'intervention ;
- 13 sous-officiers ;
- 33 porteurs d'appareil respiratoire ;
- 31 chauffeurs C1 lourd.

Cours et formation :

Rétrospective des cours cantonaux 2014 pour le CSPI Glâne-Centre

Cours de base, 2 jours à Vuadens : sap Roch Jocelyn Chef de Classe Cap Mauron Sabrina Favre Vincent

Cours de base protection respiratoire, 2 jours à Guin : sap Schmoutz Marc et Roch Jocelyn, chef de classe Cap Menoud Philippe

Cours de chef de groupe, 4 jours aux Paccots : Sap Bosson Alain, Hurni Manuel et Piller Frédéric Chef de Classe Cap Favre Vincent

Module 2 cours de formateurs, 4 jours à Guin : Sgt Bertholet Raymond, Codourey Simon, Laederach Julien Chef de Classe Cap Mauron Claude, Favre Vincent

Module conduite d'intervention, 3 jours à Villars-sur-Glâne : Sgt Kolly Michel chef de classe Major Mauron Philippe cap Philippe Menoud

Cours de chef d'équipe PR, 3 jours à Büren : Cpl Laederach Julien Radgohar Mobin chef de classe Cap Menoud Philippe

Cours officier PR avec module de formation, 2 jours à Guin : Lt Rodi Sébastien

Cours de perfectionnement pour officiers CR, 1 jour à Romont : Cap Mauron Claude, Plt Barras Alain, Menoud Philippe, Majeux Eric, Cap Mauron Sabrina, Rodi Sébastien (Remplaçant du Cdt du cours Maj Mauron Philippe)

Cours de perfectionnement pour officiers : Plt Barras Alain, Gendre Alain, Lt Morel Stéphane, Menoud Olivier Chef de Classe Cap Mauron Sabrina

Cours de perfectionnement technique de sauvetage de personne lors d'accident, 1 jour à Berne : Maj. Mauron Philippe

Cours de perfectionnement chef intervention, 1 jour à Ursy : Cap Codourey Jean-Pierre, Lt Ayer Claude, Gremaud Alexandre chefs de classe instructeurs Glânois

Cours de perfectionnement pour machinistes organisé par la Fédération Glânoise, 1 jour à Romont : Sap Baechler Matthias, Piller Frédéric Cdt du cours Maj Mauron Philippe

Cours perfectionnement pour instructeurs, 2 jours : tous les instructeurs.

Au total, les 5 instructeurs romontois ont donné 81 jours de cours en 2014.

A cela s'ajoute la formation interne dispensée le soir ou le samedi.

Cours de cadre pour les officiers, les sous-officiers et responsables protection respiratoire

Cours de perfectionnement pour les chauffeurs machinistes

Formation spécifique hydrocarbure, pionnier, désincarcération, travail sur cordes, attaque intérieure

Formation protection respiratoire 1 cours de cadre et 18 exercices sur des objectifs ciblés

Test physique 12 minutes organisé par la Fédération Glânoise pour tous les porteurs

Formation protection respiratoire de base pour le CSPI Glâne Nord

Formation de base et exercice d'engagement pour l'Intercom

Et tous les samedis 3 heures d'exercice CR pour les personnes de piquet.

L'EM s'est réuni en plenum à 6 reprises et a consacré une soirée pour une visite tactique chez Mifroma, à Ursy et une demi-journée sur le site de Nespresso, à Romont.

Une partie des officiers ont consacré plusieurs soirs pour l'élaboration et les tests des plans d'intervention à l'échelle 1:1 chez Nespresso.

Nous avons collaboré à un exercice d'évacuation du CO de la Glâne (900 élèves).

En collaboration avec la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers, nous avons mis sur pied au L2 FR la troisième édition de formation et d'examen des secouristes de la route pour la Suisse Romande et le Tessin.

Grâce à notre présence sur site, la sécurité du Slalom de Drognens a été assurée durant les deux jours de course.

La surveillance de la mise à feu du bonhomme hiver lors du carnaval de Romont a nécessité la présence d'un véhicule et de deux hommes.

Dans le cadre de la prévention, nous avons accueilli plusieurs classes pour des visites didactiques.

Durant l'année, le Major Philippe Mauron a participé aux séances :

- de la commission cantonale d'instruction ;
- de la commission d'instruction de district ;
- de la conférence des commandants de CR ;
- de la commission de construction du centre de formation des sapeurs-pompiers à Châtillon ;
- à l'assemblée cantonale et de district des sapeurs-pompiers ;
- à l'assemblée du groupement fribourgeois des instructeurs sapeurs-pompiers ;
- à diverses interventions avec le véhicule cantonal de commandement (Berthold) ;

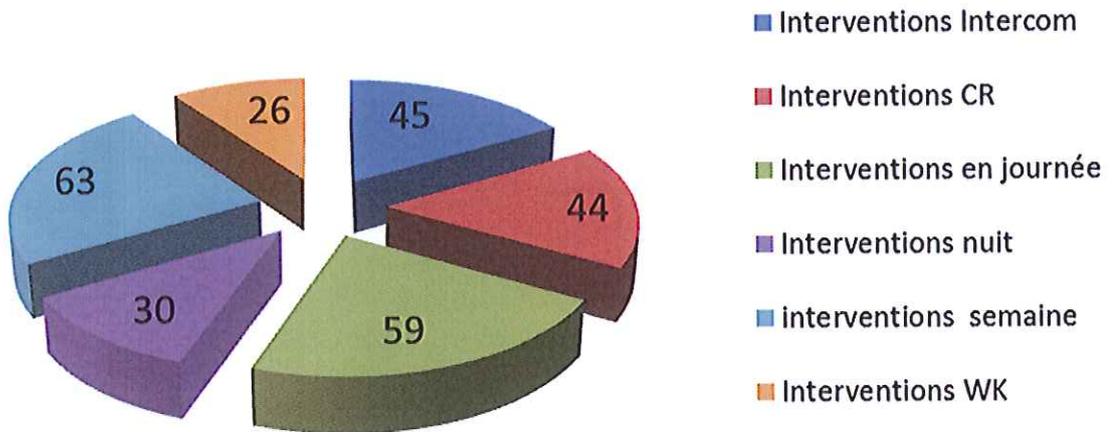
Il a également assuré la représentation de l'ICSP au sein de l'EM de conduite sefty sécurité AIR 14 à Payerne.

Interventions 2014 :

Statistiques des interventions pour 2014

	2013	2014
Interventions feu	22	25
Inondations	2	5
Surfermentation de fourrage	1	0
Accidents	8	3
Alarmes automatiques	18	14
Pollutions	22	35
Eléments naturels	0	2
Divers (aide au portage, ascenseur, Paat)	5	5
Total	78	89

Répartition des interventions 2014



Total des interventions 89

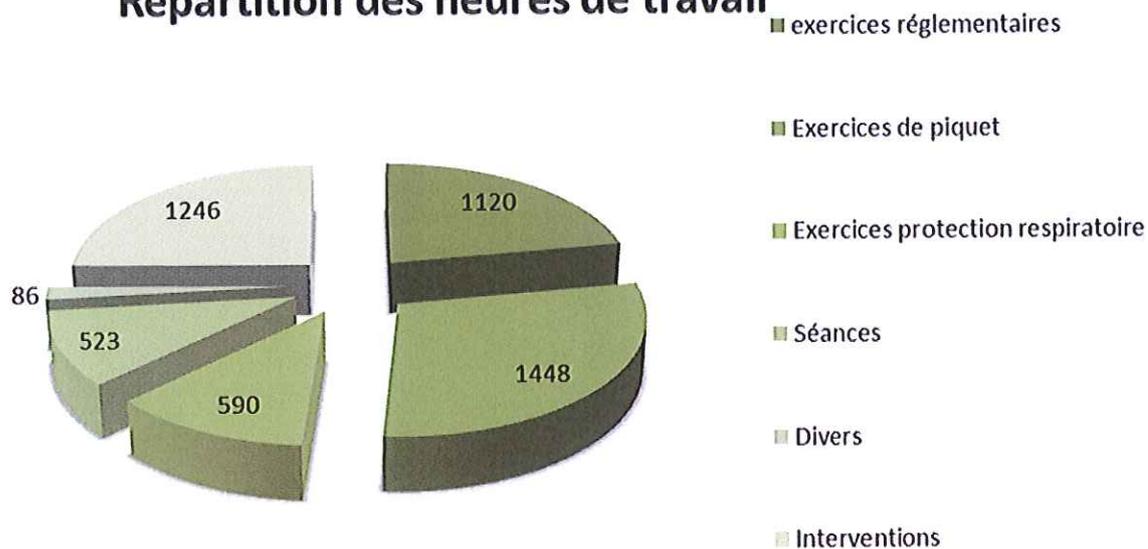
Mai. Ph. Mauron

Types d'interventions en %



Maj. Ph. Mauron

Répartition des heures de travail



Total des heures 5013

Maj. Ph.Mauron

Promotions :

Sont promus au 1^{er} janvier 2015 :

- au grade de caporal les sapeurs Bosson Alain, Hurni Manuel et Piller Frédéric ;
- au grade de sergent le caporal Laederach Julien ;
- au grade de premier lieutenant le Lt Menoud Olivier.

Ancienneté :

5 ans de service au centre de renfort : sap Bregnard Pascal
10 ans de service au centre de renfort : Cpl Schmoutz Christophe & Sap Baechler Matthias
20 ans de service au centre de renfort : Plt Favre Vincent & Sgt Ayer Jean-François.

Véhicules :



Objectif 2015 :

Optimaliser le fonctionnement de la section Intercommunale, mise en service d'un véhicule transport de personnes à Mézières et d'un véhicule tracteur à Billens, et surtout répondre aux attentes des autorités, des instances et de la population des trois communes.

Major Philippe Mauron

3. POLICE

3.1 Tâches de la police communale

Le partenariat avec la société SECURITAS a été reconduit pour deux périodes de trois mois, durant l'année 2014. Cette pratique est non seulement une aide au contrôle du stationnement mais assure également une meilleure rotation des véhicules dans le secteur de l'intra-muros.

Le parking se situant à Sous-Gare est également contrôlé régulièrement par la Police communale. Malgré les 47 places à disposition, ce parking est complet. Il est régulier de constater que des automobilistes se parquent dans la surface herbeuse, par manque de places. Il est à noter que les CFF ont ajusté le tarif de stationnement, passant de CHF 6.00 à CHF 7.00 par jour. L'agrandissement de ce parking est indispensable.

Le concept de cartes à gratter pour le stationnement des véhicules d'entreprises effectuant des travaux dans le secteur de l'intra-muros fonctionne bien. Depuis sa création en 2013, c'est près de 260 cartes qui ont été vendues.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie, afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant la déchetterie. Depuis la mise en place de ces contrôles, ce ne sont pas moins de 20 personnes qui ont été identifiées en provenance des villages voisins.

- ◆ **Contrôle de la zone bleue :**
 - a) une moyenne de trois à quatre contrôles par semaine ;
 - b) surveillance des voitures « ventouses » ;
 - c) amendes, au budget CHF 100'000.—, effectif CHF 139'000.—.

- ◆ **Contrôle du stationnement :**
 - a) contrôle journalier au parking Sous-Gare ;
 - b) gestion de l'appareil TAXOMEX ;
 - c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal ;
 - d) 67 traitements d'oppositions aux amendes d'ordre ;
 - e) notifications pour les autres villes ou cantons ;
 - f) 22 voitures sans plaques sur le territoire communal.

- ◆ **Patrouilleurs scolaires :**
 - a) programme annuel des patrouilleurs ;
 - b) formation des patrouilleurs ;
 - c) formation des cyclistes ;
 - d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor ;
 - e) organisation de la sortie des patrouilleurs.

- ◆ **Signalisation :**
 - a) contrôle de l'état de la signalisation ;
 - b) vision locale avec le SPC ;
 - c) commande de signalisation ;
 - d) plan de signalisation pour mise à l'enquête.

- ◆ **Marquage :**
 - a) inventaire des travaux de marquage ;
 - b) suivi du marquage ;
 - c) plan de marquage pour mise à l'enquête.

- ◆ **Piliers publics :**
 - a) mise à jour des 5 piliers publics ;
 - b) affiche pour les campagnes de prévention routière ;
 - c) affichage des campagnes du BPA.

- ◆ **Domaine public :**
 - a) surface des terrasses ;
 - b) travaux sur le domaine public ;
 - c) préparation pour la facturation ;
 - d) déménagement ;
 - e) patrouilles diurnes.

- ◆ **Manifestations**
 - a) séances avec les organisateurs ;
 - b) plan de signalisation ;
 - c) commande de la signalisation pour le service édilitaire ;
 - d) service d'ordre.

- ◆ **QM local :**
 - a) vision locale avec l'armée ;
 - b) mise à disposition.

- ◆ **Services funèbres :**
 - a) réservation des places pour la famille ;
 - b) service de parc ;
 - c) convoi funèbre ;
 - d) 39 enterrements.

- ◆ **Objets trouvés :**
 - a) réception des objets ;
 - b) recherche du propriétaire ;
 - c) gestion des objets.

- ◆ **Formation :**
 - a) tir au pistolet ;
 - b) self-défense ;
 - c) droit sur la circulation routière ;
 - d) cours BPA.

- ◆ **Collaboration**
 - a) police cantonale ;
 - b) police de proximité ;
 - c) éducation routière ;
 - d) services communaux « édilité–contrôle des habitants–service sociale » ;
 - e) délivrance des permis d'habiter en collaboration avec le service technique ;
 - f) contrôle des présences à la déchetterie.



4. RAMASSAGE DES DECHETS EN 2014

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- ◆ Les déchets non-valorisables qui sont incinérés à la SAIDEF, à Châtillon ;
- ◆ Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Le **tonnage** général des déchets, en rapport avec l'an dernier, a subi une hausse (+59to ; +2.4 %) en rapport avec l'augmentation de la population (+2.1 %). Cette stabilité provient essentiellement du transfert de la quantité de verre en faveur du PET (-16to pour le verre), d'un renforcement de la surveillance de la déchetterie et d'une application plus stricte du règlement pour les entreprises.

Le **coût d'exploitation** de l'ensemble des déchets, en relation avec l'an passé, a diminué de 2.9 %. Cette diminution des coûts s'explique principalement par une surveillance plus sévère des déchets encombrants, de l'interdiction aux entreprises de déposer leurs déchets et par l'abolition du ramassage des plastiques.

Le **coût d'exploitation par habitant** de l'élimination de l'ensemble des déchets a également subi une baisse conséquente par rapport à l'année passée, pour les mêmes raisons.

La **recette totale du compte des déchets** couvre le 100 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 %.

Les chiffres ci-dessous sont à mettre en relation avec l'année 2013 :

Le volume des déchets valorisés représente le 50 % du total et a augmenté de 3 % ;

Le coût moyen à la tonne de l'ensemble des déchets a passablement diminué (CHF 195.00/to (-3.0 %)) ;

Le coût moyen à la tonne des déchets valorisés s'est majoré (+9.0 %) pour atteindre la somme nette de CHF 73.00/to T.T.C.

Comparatif annuel :

Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- ⇒ le volume de l'ensemble des déchets a subi une diminution depuis 1999 jusque dans les années 2003 ; depuis lors, il a tendance à se stabiliser. Cette masse est fonction du nombre d'habitants, du tri à la source et d'un meilleur contrôle des déchets d'exploitation d'entreprises en déchetterie.
- ⇒ le poids du sac à poubelle de la ménagère (apporté en incinération) après sa cure d'amaigrissement de ~30 % depuis 1999, a tendance aussi à se stabiliser. Du reste, on constate le même phénomène pour le tonnage des produits valorisés en déchetterie.
- ⇒ le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~30 %. Cependant, on constate une augmentation continue des coûts d'exploitation, depuis quelques années déjà, due principalement à l'augmentation soutenue des taxes de décharge.
- ⇒ le coût de revient moyen des déchets revalorisés est presque 5 fois moins cher que celui que l'on apporte en incinération, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.
- ⇒ une surveillance accrue de la déchetterie et une application plus stricte du règlement a permis de faire des économies substantielles sur le tonnage et sur les coûts d'exploitation.